

# **Aile Francophone de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table – Province de Namur**

## **A.P. des clubs du 2 septembre 2016 à Auvelais.**

### **P.V. n°AG1 SAISON 2016/2017**

**Séance ouverte à 19h30.**

#### **Membres présents :**

Mme C. FOLIE;

MM. F. FREDERIC, F. GRANDJEAN, L. LIESENS, P NOËL, J.-C. OGER, P. WINAND.

#### **Membres excusés :**

Mme I. PIETQUIN ;

Mr B. VAN KERM.

#### **1. Vérification des pouvoirs :**

a) Procuration

3 procurations présentées.

b) Nombre des votants

76 clubs présents ou représentés sur 82 clubs.

#### **2. Approbation du P.V. de l'A.P. du 14 mai 2016**

Le PV est approuvé à l'unanimité des clubs présents.

#### **3. Allocution de M. Léon LIESENS, vice-président du C.P. :**

Le vice-président, M. Léon Liessens en vertu des R.O.I. se fait le porte-parole du Président M. Van Kerm, retenu.

Il souhaite la bienvenue aux délégués pour le lancement de cette nouvelle saison et remercie le club d'EBS pour son accueil.

Il remercie aussi M Francis FREDERIC pour ses nombreuses années passées comme secrétaire provincial. Il reste néanmoins président de la Commission des Vétérans et contrôleur interclubs.

M. Philippe Winand a été désigné dans la fonction de secrétaire ayant en charge plus particulièrement tout ce qui est administratif et les relations extérieures.

Mme Claire Folie assurera le rôle de secrétaire interclubs. C'est donc avec Claire qu'il faudra prendre contact pour les problèmes interclubs autre que le contrôle.

Par ailleurs, Mme Claire Folie a été nommée présidente de la Commission d'Arbitrage.

**a) Les objectifs clés**

Les deux objectifs clés du CPN et de son président seront :

1) d'essayer de stopper l'hémorragie provoquée par la perte de nombreux affiliés et de repartir à la hausse.

2) de diminuer le nombre de rencontres individuelles non jouées. Les joueurs qui veulent jouer un maximum de matches dans le cadre de l'interclubs ne doivent pas être pénalisés par les absents qui jouent quand bon leur semble. Ces absences sont dommageables sur le plan sportif et pour les clubs sur le plan financier en alignant des équipes à 3 voire des forfaits dans certains cas.

**b) Retour à l'ancienne formule de championnat**

Cet aspect a un impact sur l'élaboration des séries et principalement en dames où il a fallu choisir entre une régionalisation un peu meilleure et le maintien de la division 4 permettant aux nouvelles joueuses d'affronter des adversaires de leur niveau. Pour cette saison, la deuxième option a été choisie.

**c) Ne pas retomber dans les travers**

Le CPN espère que les responsables de clubs pourront motiver leurs joueurs pour ne pas retomber dans les travers du passé et que le nombre de rencontres individuelles non disputées ne va pas augmenter fortement.

Il a décidé d'utiliser les contraintes et les récompenses pour aider les dirigeants à motiver leurs joueurs.

**d) Le bâton**

Comme annoncé lors de l'assemblée extraordinaire, le CPN estime que le seul moyen, même si ce n'est pas nécessairement efficace sera d'augmenter les amendes pour les forfaits simples ou généraux. Les amendes seront modulées en fonction du moment dans la saison de la déclaration des forfaits. Un tableau détaillé sera publié très prochainement sur notre nouveau site internet.

**e) Les carottes**

La province de Namur a une gestion saine depuis de nombreuses années, chaque saison se termine par un boni sauf une seule avec le remplacement de tout le matériel de Tabora.

Le CPN a donc décidé de ristourner une partie de ces bénéfices vers les clubs.

Cette ristourne sera partagée entre les clubs ayant obtenu des résultats selon les objectifs clés déterminés qui vous seront communiqués dès que possible.

Deux axes prévus :

- les clubs qui joueront le plus de rencontres individuelles ;
- les clubs qui augmenteront leur nombre de joueurs actifs. L'ensemble des pongistes sera repris pour se partager le gâteau au prorata des résultats objectifs : les seniors, les vétérans mais avec un avantage plus marqué pour les dames ou les jeunes.

*f) Le fair-play*

Nous espérons que sur cet aspect nous serons dans la continuité de la saison dernière puisque nous n'avons pas dû intervenir dans les instances de discipline. Il est certain que des joueurs désagréables seront présents. Il faut pouvoir perdre dans la dignité et gagner avec modestie. Râler et se disputer ne correspond pas à notre éthique sportive. Le fair-play est et doit rester une vertu.

#### **4. Rapport de M. Philippe WINAND, secrétaire provincial :**

- La province compte 82 clubs. Walcourt, Corenne, Beuzet, Lesves ne se sont pas représentés, 2 clubs ont fusionnés, Nismes et Couvin pour former la palette 3 vallées.
- Nous insistons sur l'importance de l'espace personnel sur le site de l'aile francophone et particulièrement les secrétaires de club. Beaucoup n'en dispose pas encore. A l'avenir, toutes les tâches administratives à remplir par les secrétaires seront faites via cet espace, il donc primordial d'en disposer. Certains ont éprouvés des difficultés pour l'obtenir, elles étaient souvent dues à ce que l'adresse mail mémorisée dans la base de données de l'aile n'était plus bonne. En cas de problème vous pouvez me contacter pour résoudre le problème ou contacter directement l'aile à l'adresse mail [info@aftt.be](mailto:info@aftt.be). Le problème est souvent résolu dans la journée.
- Au niveau interclubs, nous comptons 575 équipes messieurs en provinciale, il y en avait 581 en sept 2015 et 585 en janv 2016. 87 équipes en provinciales dames contre 96 en sept 2015 et 94 en janv 2016.
- Les feuilles de matchs seront toujours à renvoyer à Francis pour le mercredi puisqu'il reste contrôleur interclubs. Ne pas oublier de renvoyer aussi celles de vos équipes forfait ou bye que vous pouvez aussi encoder directement sur le site pour éviter de les envoyer.
- Afin de faciliter la recherche d'information, vous trouverez dans votre farde un aide-mémoire qui indique à qui s'adresser dans différentes situations. Il s'adresse aux clubs et aux joueurs. Vous pouvez le trouver aussi sur notre site.

#### **5. Rapport des commissaires aux comptes**

M. Jean-Claude OGER lit le rapport des commissaires aux comptes. Les comptes 2015-2016 ont été vérifiés et approuvés par les vérificateurs.

#### **6. Présentation des comptes de la saison 2015-2016**

- M. Jean-Claude OGER présente les comptes de la saison 2015-2016 qui présente un bénéfice de 18156 € résultant :
  - du paiement par l'AFTT de sa participation par affilié de 3 € pour 2 saisons au lieu d'une seule.
  - la suppression du stage de Godinne qui entraînait une perte.

## **7. Approbation des comptes de la saison 2015-2016**

## **8. Décharge**

### **a) Aux commissaires aux comptes**

À l'unanimité des clubs présents.

### **b) Aux membres du C.P.**

À l'unanimité des clubs présents.

## **9. Nomination des commissaires aux comptes de la saison 2016-2017**

Madame I. HECQ et messieurs E. ALOMAINE et B. BOUSREZ représentent leur candidature et sont élus à l'unanimité des clubs présents.

## **10. Présentation du budget de la saison 2016-2017**

- Il est en cours d'élaboration.
- M. Jean-Claude OGER le transmettra à tous les Présidents et Secrétaires de club pour la fin du mois de septembre. Ils pourront lui poser toutes les questions, si possible par mail.
- Le tarif des amendes et des redevances 2016-2017 a été adapté et comme annoncé précédemment, une proposition est faite que les bénéfices successifs soient ristournés aux clubs. Le calcul se fera sur la moyenne des résultats des 3 dernières années. Si le résultat est négatif, aucune ristourne n'est accordée, s'il est positif, 50% sont ristournés suivant une méthode qui doit être finalisée.

## **11. Débat éventuel :** néant

## **12. Communication de certaines Commissions :**

### **a) CPNV :**

- La stabilité du nombre d'affiliés d'ainées et de vétérans qui avoisinent les 40% de l'ensemble des affiliés namurois nous permet de croire à une nouvelle belle année sportive.
- La publicité générale des compétitions provinciales officielles et amicales peut se retrouver sur notre site provincial et à travers le bulletin amical des vétérans.

- Près de 50 clubs ont désigné un responsable des plus de 40 ans en leur sein, notre province étant la plus impliquée dans ce domaine.
- Les membres de la CPNV sont à votre écoute pour tous renseignements que vous souhaitez obtenir et vous accueillir de la meilleure façon.
- Près de 320 personnes ont pris part à au moins une compétition vétérans la saison passée, preuve de la vitalité de notre corporation. Nous comptons faire mieux grâce à votre appui.

**b) Commission de propagande :**

- **Labellisation :**

Obtiennent :

- Une palette d'or : EBS, Andenne, Vedrinamur et Malonne.
- Une palette d'argent : La Cipale.
- Une palette de bronze : Philippeville et Ping Burnot.
- Le label jeunes : Andenne, Vedrin, Philippeville, Cipale et Malonne.
- Le label dames : EBS, Andenne, Philippeville et Malonne.

**Avantages financiers :** Palette d'Or 500 € (75 pts et +), Palette d'Argent 250 € (65 à 74 Pts), Palette de Bronze Bon Dandoy Sport de 125 € ( 55 à 64 pts).

Les prix décernés aux clubs labellisés jeunes et dames sont offerts par le CPN pour un budget total de 1000 €, chaque lauréat aura droit à un minimum de 50 € pour labels jeunes et 25 € pour labels dames, le reste est un montant variable en fonction de la participation aux compétitions provinciales.

Les inscriptions pour la nouvelle saison peuvent se faire pour le 30 septembre au plus tard.

Le formulaire d'inscription se trouve sur notre site.

- **Portes Ouvertes:**

Voici la liste des participants à ce jour :

La cipale, TT Malonne, Rail Namur, TT Flawinne, TT champ d'en Haut, Royal Bouge, CTT Dinant, Impérial Bossière, CTT Philippeville, TT Leuze 65, TT VedriNamur, CTT Somzée et Palette Suarlée.

Les Portes Ouvertes peuvent avoir lieu jusqu'au 15 mars 2017.

Les nouvelles affiliations doivent être envoyées directement à l'Aile Francophone.

Vous devez obligatoirement faire parvenir à la responsable provinciale, Mme Isabelle PIETQUIN, une copie ou un mail avec le nom des joueurs pour lesquels vous rentrez cette affiliation à l'AF.

- **Circuit Provincial des Jeunes Dandoy Sport ;**

Rappel des avantages de la compétition :

- ↳ Compétition en 4 phases réservée aux préminimes, minimes et cadets (class. max D6) ;
- ↳ Régionalisation autant que possible. Famille dans le même local ;

↳ Les jeunes de plus ou moins de même force jouent entre eux.

Locaux retenus : Philippeville et Vedrin.

- **Stage de Godinne**

Le stage de Godinne sera probablement supprimé.

Le CPN se doit de promouvoir le tennis de table, en conséquence, il est envisagé d'organiser des stages en externat au nord, au centre et au sud, pendant la période des vacances de Pâques.

Des contacts seront pris avec les clubs.

- c) **CTJN :**

- Louis Laffineur (Vedrinamur) intègre l'internat de Blégnny
- Tim Giltia et Soléane Anciaux participeront aux entraînements provinciaux et aux stages de l'Aile francophone. Des moyens seront mis en place pour qu'ils puissent intégrer l'internat, s'ils le souhaitent.
- Un groupe de jeunes talentueux s'entraînent sérieusement et nous souhaitons qu'ils apparaissent d'ici peu dans les résultats. Trois jeunes ont intégré la structure provinciale.
- M. Raphaël Henrot intègre le groupe des entraîneurs.
- Réunion des parents programmées à Vedrin le 12 septembre à 19 heures.
- Les budgets de la CTJN baisseront fortement : sélection réduite et non plus pléthorique, heures d'entraînements, etc...
- M. Pascal Noël, s'occupera de la gestion des budgets et accompagnera systématiquement les sélections à l'étranger en tant que chef de délégation.

- d) **Commission d'arbitrage :**

- Formations :
  - Une formation d'arbitres provinciaux aura lieu cette saison : elle comporte 3 soirées les 10, 17 et 24 octobre suivies d'une journée d'exercices le 1er novembre et de l'examen pratique le 8 janvier 2017 à Tabora.  
Le lieu de la formation théorique sera défini en fonction des candidats.  
D'ores et déjà, 7 candidats se sont fait connaître.
  - Formation d'arbitres régionaux : 2 candidats se sont inscrits.
  - Formation d'arbitre national : Patrick Hardy (à confirmer)
  - Formation de JA C: 5 candidats se sont manifestés.  
Elle consiste en 2 soirées de cours et une soirée d'examen écrit. L'examen pratique se fait par plusieurs désignations provinciales comme JA adjoint et l'appréciation à chaque fois du JA principal.  
Les inscriptions doivent me parvenir pour le 30 septembre.  
Pour rappel, il faut être arbitre provincial pour suivre cette formation.

- Information au sujet des règlements, dans les clubs :

- Une nouvelle formule de séance d'informations sur les règlements sera proposée aux clubs : deux sessions se dérouleront dans 2 clubs différents : un pour le nord de la province – Temploux le 6 février 2017 et un pour le sud de la province : Philippeville le 13 février 2017.
- L'organisation et la publicité sera faite par la commission d'arbitrage et les joueurs intéressés devront s'inscrire au préalable de manière à ne pas se retrouver avec trop peu de participants.

- Nouvelle règle concernant les conseils pendant une partie

- A partir du 1er octobre 2016  
« Les joueurs peuvent recevoir des conseils à n'importe quel moment de la partie, sauf pendant les échanges et entre la fin de la période d'adaptation et le début du match ; si une personne autorisée donne des conseils illégalement, l'arbitre lui montre la carte jaune pour l'avertir qu'à la prochaine offense, elle sera exclue de l'aire de jeu ».
- Les conseils peuvent être donnés uniquement pendant le laps de temps normal entre les échanges. Il faudra donc veiller maintenant à ce que le joueur (ou le coach) ne retarde pas le jeu pour aller chercher (ou donner) des conseils entre les points, ce qui serait sanctionné par le système de pénalisation (une carte jaune, puis jaune/rouge et 1 point de pénalité, et ensuite jaune/rouge et 2 points de pénalité). Toute perturbation pendant l'échange ou toute influence négative sur l'adversaire (pendant ou entre les échanges) sera aussi sanctionnée.
- Les temps morts habituels restent d'application.

- Séminaire de recyclage :

Un séminaire de recyclage annuel des arbitres par I Beumier aura lieu le 17 décembre à 9h30 au Hall Omnisport à Temploux.  
Pour rappel, ce séminaire est obligatoire.

### **13. Rappel des directives : Critérium – Coupe – Tournois – Communications résultats**

- Coupe :  
Sont actuellement inscrits :  
Ping Burnot : une équipe messieurs, Moustier : une équipe messieurs, Flawinne : 5 équipes messieurs et une dames, Evelette : une équipe messieurs et Philippeville : une équipe dames.  
Proposition de local : Florennes et Flawinne pour le 17/12.
- Tournoi OnlyGirls :  
Le nouveau tournoi de la Province : « Only girls » aura lieu le 25 septembre au club de Vedrinamur.  
Les affiliées et non affiliées peuvent s'inscrire séparément, nous nous occuperons de former les équipes dans la mesure du possible.

- Masters :  
Débuts très mitigés avec la suppression du master de Bunny Chapois.

#### **14. Clôture par le Président de séance**

Le Vice-Président remercie les clubs de leur présence et souhaite à toutes et tous, de la part du CP une excellente saison.

**Séance levée à 20h45.**

**SITE INTERNET PROVINCIAL : [www.frbtt-namur.be](http://www.frbtt-namur.be)**

**Bonne saison à tous.**